

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2014

Etaient présents : Mmes et MM. : Mireille Bessaa (1er adjoint), Frédéric Bourlion, Pierre Corade (maire), François Cornette, Jacques Dissard (2ème adjoint), Philippe Gobert, Marc Jeanty, Xénia Kavalewski, Michel Maurel, Arlette Pitsillidès, Stéphanie Wallet.

Secrétaire de séance : J. Dissard.

Secrétaire auxiliaire : B. Houpeau.

M. le Maire ouvre la séance à 19H.

Le compte-rendu du conseil du 17 avril 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

1) Avancement des travaux du presbytère et bouclage du financement.

M. le Maire présente au conseil la liste des dépenses et investissement non prévus, ou plus coûteux que prévu, pour la réhabilitation du presbytère : désamiantage, diagnostic immobilier, nettoyage et protection des tomettes, terrassements divers, plinthes, reprises de plafonds, assainissement du mur extérieur de la dépendance, fermes de la charpente surélevées, passage des honoraires d'architecte en investissement. La commune dispose des fonds nécessaires à ce complément de financement, mais les utiliser à cette fin bloquerait d'autres projets. Les possibilités d'un nouvel emprunt ont été examinées par la commission finances, conseil a été pris auprès de la perception, qui estime que le ratio dette / recettes de la commune restera acceptable après cette opération. M. Bourlion fait observer que ce ratio devrait encore baisser avec la fin de l'emprunt sur trois ans contracté en attente du remboursement de la TVA sur les travaux et la perception des loyers du presbytère.

Mme Bessaa fait part de ses réticences à alourdir l'endettement de la commune. M. le Maire lui oppose la nécessité de garder les ressources nécessaires à des travaux d'entretien eux aussi imprévus sur la voirie, l'église ou les bâtiments communaux.

La proposition de réaliser l'emprunt complémentaire de 50 000 € est mise au vote. Voix pour : 11, voix contre : 0, abstentions : 0. (M. Bourlion, vice-président de la commission finances, est chargé des contacts avec les banques afin de trouver la meilleure proposition).

2) Compte administratif 2013 du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Mme Bessaa, vice-présidente du CCAS, en rappelle le fonctionnement et l'utilité. Compte administratif et reprise des résultats 2013, et présentation du budget primitif 2014 (voir tableau), sont soumis à l'approbation du conseil. Voix pour : 11, voix contre : 0, abstentions : 0.

3) SIRS (Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Scolaire)

M. Maurel, vice-président du SIRS, fait part des travaux des dernières réunions. Deux nouveaux membres à la suite des élections municipales : Mme Wallet pour Montjavoult, Mme Glinel pour Boury. M. Catherine a été reconduit dans ses fonctions de président, et M. Maurel dans les siennes.

Le nombre d'enfants scolarisés est en légère baisse (60 enfants). Le budget cependant est identique à celui de l'an dernier, les charges étant incompressibles. On constate que beaucoup d'enfants scolarisés en maternelle à Boury ne poursuivent pas en primaire dans le SIRS. Mme Pitsillidès propose que l'on mette en valeur la qualité des activités et de l'encadrement proposés ; M. Maurel souhaite que l'on insiste sur le bon niveau des élèves de Montjavoult, de l'enseignement qui y est dispensé et du suivi d'études. Mme Wallet rappelle que les élèves scolarisés dans l'enseignement privé après la maternelle repassent à la semaine de quatre jours.

La personne chargée de l'accompagnement des enfants dans les transports et de l'entretien a quitté ce service pour un autre emploi. Une autre personne s'est proposée, mais seulement jusqu'à fin juin. Cet emploi est donc à pourvoir pour la rentrée.

4) Syndicat des Eaux : liaison Montjavoult/Parnes.

M. le Maire, président du Syndicat des Eaux, fait le bilan de la dernière réunion tenue en compagnie de M. le Maire de Montagny avec l'ADTO. La proposition de convention avec la commune de Parnes pour la vente d'eau potable doit être présentée une nouvelle fois en préfecture. Les difficultés de ce dossier sont rappelées : les marchés concernant les canalisations du carrefour de Valécourt à Parnes ont déjà été passés avec les entreprises, mais les travaux ont été gelés par la décision de la préfecture de contraindre le Syndicat à s'adjoindre la commune de Parnes. Cette obligation ayant été levée un an plus tard, l'opération peut reprendre, mais en tout état de cause elle ne doit entraîner aucun frais supplémentaires ni aucune augmentation du prix de l'eau à Montjavoult et Montagny.

Aucun délai ne peut être fixé pour le moment en ce qui concerne l'adduction d'eau à Valécourt.

Les travaux de protection du captage commenceront le 12 juin. Le coût en a été grandement réduit par rapport aux premières prévisions.

La prochaine réunion du Syndicat des Eaux aura lieu le 17 juin à 18h.

5) Calendrier des festivités 2014.

27 juin : Feux de la Saint Jean

12 juillet : Feux d'artifice.

Mme Bessaa donne lecture du courrier de l'artificier annonçant qu'après étude il s'avère impossible de tirer à nouveau les feux d'artifice devant l'église sans enfreindre les règles de sécurité. Comme les deux années précédentes il faudra se rabattre sur le terrain de sport.

M. Gobert présente au conseil la proposition d'un groupe de jeunes de la commune d'organiser un bal à cette occasion, de préférence dans la cour de l'école. Il ajoute que le même groupe propose, à un autre moment de l'année, l'organisation d'une course de caisses à savon et d'une course au trésor, comme cela s'était fait par le passé.

M. le Maire demande qu'une proposition écrite lui soit communiquée, afin que la manifestation soit bien encadrée, et soit acceptable pour les riverains.

20 septembre : journée du patrimoine.

10-11-12 septembre : exposition dans l'église, consacrée à la céramique.

6 décembre : repas des anciens.

13 décembre : arbre de Noël. Un spectacle sera offert, et il sera proposé aux familles début septembre un catalogue de cadeaux qui seront remis aux enfants.

10 janvier 2015 : vœux du Maire.

6) Action Jeunesse

Mme Bessaa expose au conseil le projet en partenariat avec la CCVT : du 15 au 18 juillet, comme l'an passé, un chantier d'utilité publique sera proposé à huit enfants de la commune âgés de 11 à 17 ans. Chaque participant recevra une récompense et bénéficiera d'une sortie offerte par la CCVT (Communauté de Communes du Vexin-Thelle).

7) Travaux d'entretien communaux

M. le Maire énumère les chantiers les plus urgents à entreprendre :

- Des fuites dans le chéneau en zinc de l'église et la chute de plusieurs tuiles vont demander d'urgence des réparations nécessairement coûteuses. L'Architecte des Bâtiments de France sera contacté afin qu'un diagnostic soit réalisé.

- Une rupture de canalisation, entraînant un effondrement du sol, a été constatée sous le terrain de football, Si cela est possible, le matériel communal sera utilisé.

- Travaux rue Soins : la rédaction d'un dossier d'appel d'offres a été confiée à l'ADTO. Le réseau d'adduction d'eau, très ancien et en mauvais état dans cette rue, pourra être refait à l'occasion de l'ouverture de ce chantier, ce qui représentera une économie appréciable. Le Syndicat des Eaux dispose des fonds nécessaires à cette réfection, par ailleurs subventionnée par l'Agence de l'Eau. Il paraît également indiqué de compléter cette opération par l'élargissement du carrefour de la Vieille Tuilerie, afin d'y améliorer la visibilité, et aussi de faciliter le passage des engins agricoles. Des ER

(Emplacements Réservés) ont été prévus à cet effet dans le PLU.

8) SE60 : compte-rendu de la réunion du 6 mai 2014

Cette structure, qui a absorbé l'ancien Synelec, regroupe 454 communes, soit 60 000 habitants. Elle comprend les « Secteurs Locaux d'Energie » (SLE) dont le notre qui comprend les 43 communes rattachées à la CCVT. Elle perçoit les taxes jointes aux factures EDF. SE60 est propriétaire des installations électriques, ERDF est concessionnaire. La gestion de l'éclairage public est prise en charge à présent par SE60.

9) Fibre Optique.

Mme Pitsillidès fait le bilan de la réunion du 19 mai du SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très-Haut-Débit). Les travaux de raccordement final seront confiés à SFR Collectivités. Beaucoup de communes n'ont adhéré que tardivement au projet. Un total de 136 000 prises est finalement prévu. Le raccordement reviendra à 370 € par prise, somme prise en charge par les collectivités, en ce qui concerne Montjavoult, un emprunt par la Communauté de Communes y pourvoira. Les délais semblent devoir être tenus, et Montjavoult devrait être équipée en 2017, mais nous espérons une amélioration du débit après les travaux engagés par Orange.

10) Déclassement de la Départementale 6.

M. le Maire fait part au conseil de la possibilité de faire de la route allant du carrefour de la Vierge à la mairie une voie communale et non plus départementale. Si cette option est choisie, la route est entièrement refaite à neuf avant d'être livrée à la commune, après quoi l'entretien lui en revient.

M. le Maire annonce par ailleurs que la route de Parnes sera refaite cette année. Plusieurs conseillers suggèrent que le trafic soit ralenti sur cette voie, et que le danger qu'y présente le virage soit mieux signalé.

11) ADTO (Agence de Développement des Territoires de l'Oise) : assemblée générale

M. le Maire présente le bilan de l'assemblée générale du 15 mai. M. le Maire propose qu'après 2015 les dossiers d'urbanisme soient gérés par l'ADTO plutôt que par la CCVT. Une augmentation de capital a été votée par les actionnaires.

Questions diverses :

- Occupation de l'église : pour les mariages de personnes extérieures à la commune, un chèque de caution de 1 000 € sera désormais demandé.
- Plan du village : un plan du village accompagné d'un index sera affiché à plusieurs entrées du village, et imprimé sur un dépliant qui sera à la disposition du public en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h 45.